

CRETEIL DEBOUT

3ème Assemblée Générale (AG)

Place de l'Abbaye

vendredi 29 avril / 60 mars 2016

Synthèse des prises de parole :

Chaque prise de parole est personnelle et n'engage que l'individu qui la formule. Si vous n'êtes pas d'accord avec quelque chose, n'hésitez pas à venir en débattre avec nous lors du prochain rendez-vous.

1. Proposition d'établir ensemble un **ordre du jour** pour cette AG.

→ Proposition du thème "**Contrôles au faciès et violences policières**".
2. Intervention d'une jeune : "On" lui dit que la présence des **jeunes** sur la place est "trop bruyante".
3. Intervention d'une jeune : Il y a trop de **racisme** dans cette cité et en France, il existe aussi une discrimination **enfants / adultes**. A la médiathèque, on ne laisse pas entrer certains jeunes parce qu'ils sont "trop là".
4. Propositions de **commissions** :

→ le voile	→ l'école	→ la loi travail
→ les sans-papiers	→ le logement	→ la sécurité sociale
5. **Sécurité sociale** : à Créteil, il y avait auparavant trois lieux dans lesquels on pouvait effectuer les démarches concernant la sécurité sociale. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un : les attentes très longues et des emplois ont été perdus.
6. Prise de parole d'un jeune : On **sous-estime** les enfants et ceux qui ne sont pas arabes ou noirs sous-estiment les autres.
7. **Contrôle au faciès** : une étude de Open Society Justice Initiative a révélé qu'un noir avait 11 fois plus de chances de se faire contrôler qu'un blanc, et un arabe 8 fois plus. Il y a aussi une ségrégation spatiale, que le premier ministre Manuel Valls a reconnue : il y a 10 fois plus de contrôles d'identité dans les cités qu'ailleurs. Cela provoque un enclavement car les habitants ont peur de sortir de la cité et de se faire contrôler. Si vous voyez quelqu'un se faire contrôler, arrêtez-vous : les agents feront plus attention à leurs actes et leurs paroles s'ils se sentent observés. Vous avez également le droit de filmer un contrôle en toute légalité.

→ Réponse : il y a deux camps : les travailleurs et le gouvernement. Pour gouverner, les dirigeants divisent la population en ciblant les cités et les quartiers populaires, créant ainsi des ennemis artificiels. Si les problèmes étaient posés plus clairement, les élus seraient renvoyés à leurs responsabilités. Il faut évidemment réagir au contrôle au faciès mais ça ne suffit pas : les policiers contrôlent les noirs parce qu'ils ont plus de chances de tomber ainsi sur un sans-papiers. Il faut donc résoudre les problèmes en amont.
- Exemple de la lutte des salariés de PSA à Aulnay-sous-Bois : des travailleurs de toutes origines se sont battus ensemble contre leur employeur.
8. **Violences en manifestations** : appel à soutien pour les retenus en garde à vue à l'issue de la manifestation du 28 avril. D'autre part, il serait intéressant de suivre les démarches proposées par le journaliste **François Ruffin**.

9. **Liberté d'affichage** : il y a de moins en moins d'affichage libre à Créteil, la mairie fait décoller systématiquement toutes les affiches. Proposer de demander à la mairie des espaces d'affichage associatifs.

→ Réponse : témoignage d'une participante à l'AG, qui avait participé à une campagne d'affichage pour demander de renommer une rue d'après les événements du 17 octobre 1961, initiative qui s'est vue arracher ses affiches.

Explication des événements du **17 octobre 1961** : Maurice Papon, alors préfet de police de Paris, ayant imposé le couvre-feu aux Algériens qui se battaient pour l'indépendance de leur pays, ceux-ci ont tout de même défilé sans armes dans les rues de Paris. La police les a arrêtés, battus, et tués. Plus de 200 corps auraient été retrouvés le lendemain.

La proposition de renommer une rue pour commémorer cette date n'a reçu aucune réponse de la mairie, pas même une réponse négative.

10. Certains participants à l'AG proposent de former immédiatement des **commissions** sur le logement, l'école et le contrôle au faciès mais, après consultation des participants, cette proposition ne mobilise qu'une seule personne par commission. On abandonne donc pour l'instant cette initiative au profit de la poursuite de l'AG.

11. 396 métiers en France demandent un **casier judiciaire** vierge. Les élus de la République ne sont pas tenus de satisfaire la même exigence.

12. Proposition de la formation d'une commission **Discrimination, Racisme et Islamophobie**, par les initiateurs de la même commission de la Nuit Debout Paris. Cette commission parle d'une précarisation permise par la société envers les populations visées.

→ **Racisme d'État** : depuis les attentats, on constate une hausse des actes islamophobes et des perquisitions chez les musulmans pour n'aboutir qu'à deux mises en examen.

→ Réponse : Pourquoi utiliser le mot racisme quand le mot islamophobie est plus adapté ? Le racisme consiste à faire une différence entre des "races" supposées, quand l'islamophobie désigne la peur des pratiquants d'une religion, en l'occurrence l'Islam. D'autre part, l'intervenant se prononce pour l'interdiction du **voile** car il serait l'expression de la "soumission et de l'oppression de la femme". Ainsi, en Iran ou en Afghanistan, les femmes n'ont pas le choix de porter ou non le voile.

→ Réponses : Cette dernière intervention provoque de vives réactions d'opposition. Certains participants insistent notamment sur le fait que certaines femmes qui portent le voile le feraient de leur propre volonté.

→ Quelqu'un oppose également que la mini-jupe peut être considérée, au même titre que le voile, comme un symbole d'oppression et qu'il faut demander leur avis aux femmes plutôt que de parler pour elles.

→ Réponse : On a le droit de faire des erreurs dans cette **démocratie** à construire. Individuellement on est insignifiant, il faut donc construire un rapport de forces.

→ Il ne faut pas oublier que nous sommes du même camp, et que notre ennemi est le capitalisme et les partis politiques qui évoluent dans son cadre.

→ Réponse : il est aussi important de parler des choses qui nous opposent, sinon elles risquent de ne pas être mentionnées.

13. Proposition de commencer par la formation d'une **commission Tracts**, et d'une **commission Démocratie**. Cette dernière aurait pour but d'établir un protocole de fonctionnement des prises de parole en AG.

14. Proposition de construire des **solidarités** : par exemple, le collectif des sans-papiers de Vitry, qui participe à Créteil Debout, est une structure déjà établie qui se battra de toute façon, mais elle appelle à la participation du groupe pour appuyer ses actions.

15. Grève du personnel hospitalier dès lundi 2 mai.

Les 1200 à 1300 hôpitaux français sont menacés d'être regroupés dans une centaine de Groupements Hospitaliers Départementaux (GHD) dès le mois de juillet, dans le but de réaliser des économies. Celles-ci sont incompatibles avec le travail de long terme des équipes soignantes, notamment dans le domaine de la psychiatrie.

16. Liste des écoles de Créteil menacées de fermeture de classe à la rentrée 2016 :

- | | | |
|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1. école Blaise Pascal | 4. école Savignat | 7. école Aimé Césaire |
| 2. école Gaspard Monge | 5. école Les Guiblets | 8. école Gaston Deferre |
| 3. école Charles Beuvin | 6. école Paul Casalis | 9. école Félix Eboué... |

Des actions ces derniers mois ont permis de conserver au moins 3 classes à Créteil. Appel à rejoindre le rassemblement le 11 mai à 17h devant l'Inspection Académique du 94.

17. Rentrée des lycéens et étudiants le 2 mai : il faut prendre contact avec eux ou leurs organisations pour les faire participer à Créteil Debout.

18. Un intervenant questionne la démarche de se retrouver dans des quartiers populaires si on n'établit pas le contact avec leurs habitants. Il y a bien aujourd'hui l'opposition du monde des travailleurs et du monde du capital, mais il existe aussi un troisième monde, qui n'a pas l'accès au travail et pour qui la loi travail ne veut rien dire. C'est précisément pour faire participer ce troisième monde au mouvement que les Nuits Debout se sont créées en banlieue. Il faut donc s'assurer de la participation des classes populaires au débat si on veut répondre à cet objectif.

19. Constitution d'une commission Tracts et Affiches pour préparer les prochains rendez-vous et diffuser l'information aux habitants des quartiers investis. On insiste pour que les messages soient courts, clairs et visibles. Quatre personnes se proposent pour constituer cette commission.

Votes :

● Vote sur le lieu du prochain rassemblement :

→ Place de l'Abbaye : pour ou contre ?

→ Réponse : Il ne faut pas présenter les choses de cette façon car, sans proposer d'alternative, on oriente les votes.

→ Autres propositions de lieux de rassemblement : UPEC (Université Paris-Est Créteil) Mail des Mèches ; Centre commercial Créteil Soleil ; Place de l'Abbaye ; Croix des Mèches.

→ Réponse : Le rassemblement au centre commercial nécessite une approbation de la préfecture qui risque fortement d'être refusée car il n'y a pas d'adresse précise.

→ Proposition adoptée de se renseigner pour la semaine d'après.

→ VOTE :

• UPEC Mail des Mèches :
4 voix

• Abbaye :
12 voix

• Croix des Mèches :
0 voix

→ RESULTAT : RDV vendredi 6 mai place de l'Abbaye à partir de 19h !